

Synthèse comparative des variantes

Le tableau suivant détaille les contraintes et atouts de chaque variante selon les grandes thématiques environnementales. Il ne traite pas de manière exhaustive des différentes composantes de ces thématiques, mais uniquement de celles susceptibles de souligner des différences entre les variantes d'implantation étudiées.

Tableau 9 : Comparaison thématique des variantes

Thème / Sous-thème	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Nombre d'éoliennes	5	4	3
Environnement humain			
Distance aux habitations et zones urbanisables	665 m minimum (E3 - La Lambertière)	593 m minimum (E4 – La Balatrie)	599 m minimum (E1 - La Bernardière)
Activités économiques	Retombées économiques (5 éoliennes)	Retombées économiques (4 éoliennes)	Retombées économiques (3 éoliennes)
Patrimoine culturel	Distance de 84 m minimum de l'entité archéologique la plus proche	Distance de 406 m minimum de l'entité archéologique la plus proche	Distance de 139 m minimum de l'entité archéologique la plus proche
Servitudes et réseaux	Les servitudes et distances d'implantation sont respectées pour toutes les variantes		
Distance minimale avec les routes départementales	158 m de la RD14	165 m de la RD14	185 m de la RD14
Bruit	Nécessité d'un plan de bridage pour le respect des seuils d'émergences réglementaires en période nuit et matin		
Environnement physique			
Tous sous-thèmes	Les contraintes relatives à l'environnement physique sont respectées pour toutes les variantes		
Environnement naturel			
Impacts bruts attendus sur l'avifaune hivernante	Dérangement négligeable à très faible Risque de collision très faible à modéré (5 éoliennes)	Dérangement très faible Risque de collision très faible à modéré (4 éoliennes)	Dérangement très faible Risque de collision très faible à modéré (3 éoliennes)
Impacts bruts attendus sur l'avifaune nicheuse	Dérangement très faible à modéré Perte d'habitat négligeable à très faible Risque de collision très faible à fort (5 éoliennes)	Dérangement très faible à modéré Perte sèche d'habitat peu significative - effet repoussoir peu marqué Risque de collision très faible à fort (4 éoliennes)	Dérangement très faible à modéré Perte sèche d'habitat peu significative - effet repoussoir peu marqué Risque de collision faible à fort (3 éoliennes)
Impacts bruts attendus sur l'avifaune migratrice	Dérangement très faible Effet barrière très faible à faible (5 éoliennes) Risque de collision très faible à modéré (5 éoliennes)	Dérangement très faible Effet barrière très faible à faible (4 éoliennes) Risque de collision très faible à modéré (4 éoliennes)	Dérangement très faible Effet barrière très faible à faible (3 éoliennes) Risque de collision très faible à modéré (3 éoliennes)
Impacts bruts attendus sur les chiroptères	Risque de collision négligeable pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol. 1 mât d'éolienne se trouve à moins de 100 m d'une haie d'enjeu fort (E3).	Risque de collision négligeable pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol. Risque de collision modéré à fort (4 éoliennes) pour certaines espèces 2 mâts d'éoliennes se trouvent dans une parcelle à enjeu fonctionnel modéré pour les chiroptères.	Risque de collision modéré à très fort selon les espèces (3 éoliennes) 1 éolienne proche de haies fonctionnelles, mais sans survol
Impacts bruts attendus sur l'herpétofaune, entomofaune et mammifères	Aucun impact attendu pour l'ensemble des variantes.		
Paysage et patrimoine			
Disposition / Organisation d'ensemble	La variante 1 se présente en deux parties distinctes avec un espace séparant les secteurs nord et sud.	L'espace qui sépare les deux secteurs d'implantation favorise une respiration visuelle. Les deux groupes de deux éoliennes forment une symétrie dans le paysage, donnant un ensemble assez cohérent. L'emprise visuelle total reste cependant élevée pour la variante 2 ainsi que pour la variante 3.	
Emprise visuelle	Aux abords des hameaux les plus proches, l'emprise visuelle des variantes 1 et 2 est importante, notamment depuis : la Corbillière, la Sauvagère, la Terrasserie, la Braudière, Maison Neuve ou la Lambertière.		Le choix de grouper l'implantation dans un secteur permet de réduire l'impact sur ces lieux de vie, ce en quoi répond le mieux la variante 3.

Légende :

	Contrainte faible ou atout fort		Contrainte ou atout moyen
	Contrainte forte ou atout faible		Contrainte rédhibitoire

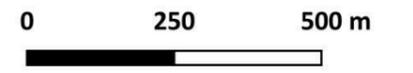
La variante 3 correspond à la variante de moindre impact d'un point de vue biodiversité, ainsi qu'à l'implantation respectant au mieux les recommandations paysagères prescrites dans l'état initial.

Variante retenue n°3



Légende

- Limite communale
- Zone d'implantation potentielle
- Eolienne
- Zone de survol
- Poste de livraison



Projet de parc éolien de la Foye

Variante retenue n°3

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/12 000

COORDS - L93 DATE - 18/12/2019

Géoportail - Photographies aériennes
2018, EPURON, NCA Environnement



IV. CONTEXTE DU PROJET

IV. 1. Présentation du demandeur

IV. 1. 1. Le groupe ERG et la société ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE

Le Groupe ERG se positionne parmi les leaders européens dans la production d'électricité d'origine renouvelable, en exploitant près de 2 GW éolien à travers sept pays (2,5 GW en énergies renouvelables). En France, le groupe développe, construit, finance et exploite des parcs éoliens et des postes HTB pour son compte et celui de ses clients. Au total, ce sont 389 MW qui sont gérés à travers trois agences, dont les équipes qualifiées et expérimentées veillent à maximiser la production d'énergie propre et optimiser les coûts de fonctionnement tout en veillant au respect des exigences réglementaires.

La société ERG Dev France, quant à elle, assure les missions liées au développement du projet et à la coordination de sa construction, dans le cadre de contrats de services de développement et de construction avec la société d'exploitation Parc éolien de la Foye. En 2020, ERG Développement France SAS comprend 16 personnes réparties sur cinq sites : Paris, Nantes, Lille, Lyon et Strasbourg.

Cette présence continue sur toute la chaîne du projet (identification du site, phase de concertation, production d'électricité et exploitation/maintenance) permet d'assurer un suivi efficace et pertinent en lien étroit avec les territoires.

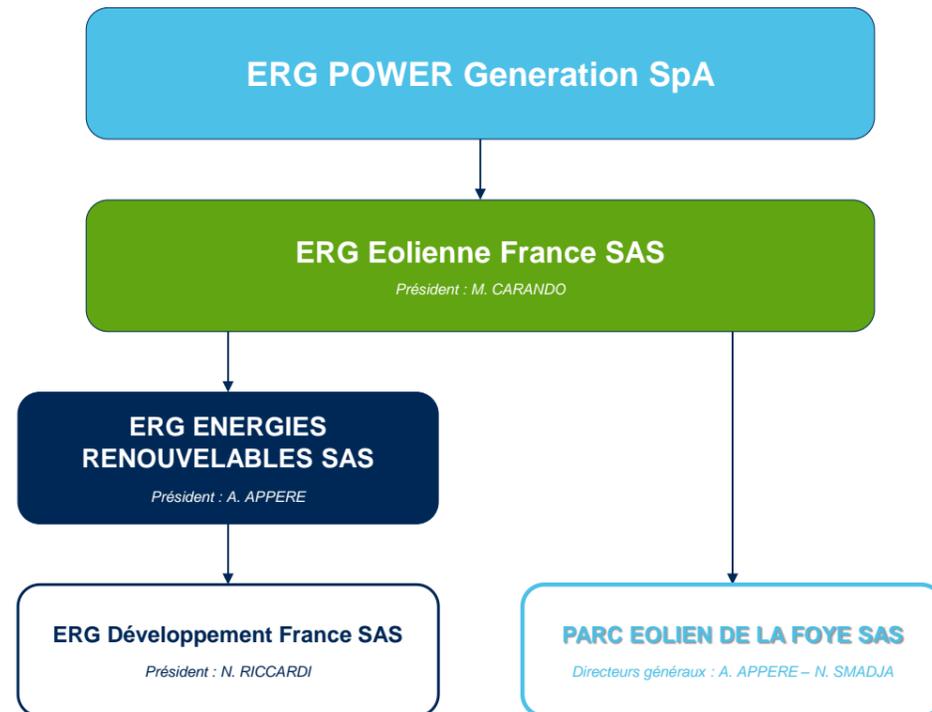


Figure 7 : Organigramme de la société ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE
 (Source : ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE)

IV. 1. 2. Les réalisations et références

En France, la puissance installée par ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE est de 411,9 MW. En Nouvelle-Aquitaine, ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE a installé 9 éoliennes, réparties en 2 parcs, soit 18,9 MW. La carte ci-après localise les réalisations d'ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE en France.

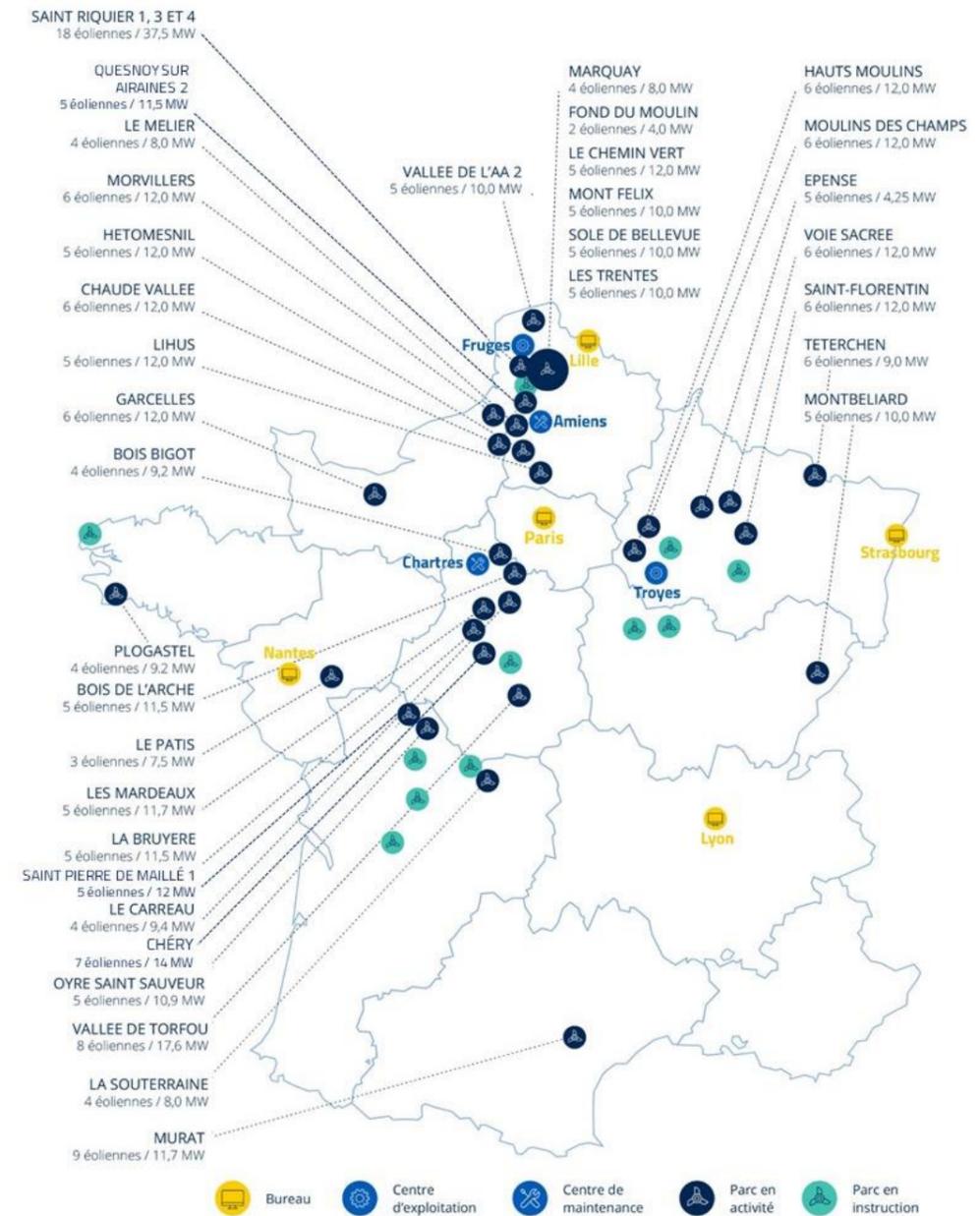


Figure 8 : Localisation des parcs éoliens réalisés par ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE et en projet
 (Source : ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE)